

RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00502
Numéro SIREN : 504 389 446
Nom ou dénomination : OPEN BEE FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 17/10/2019 sous le numéro de dépôt B2019/013616

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
.....
ANNECY

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/013616**
n° de gestion : **2008B00502**
n° SIREN : **504 389 446 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 17/10/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

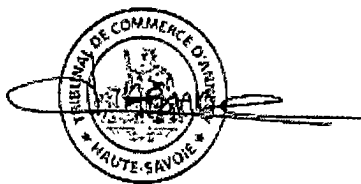
OPEN BEE FRANCE - Société à responsabilité limitée
ZAC des Longerays 74370 Epagny Metz-tessy -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



817082

817082



Désignation de l'entreprise : OPEN BEE FRANCE SARL Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 | 2 |

Adresse de l'entreprise PAE LES LONGERAY 74330 EPAGNY METZ TESSY Durée de l'exercice précédent * 1 | 2 |

Numéro SIRET * 5 0 4 3 8 9 4 4 6 0 0 0 2 3 Néant *

				Exercice N clos le	
				3 1 1 2 2 0 1 8	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	
		1	2	3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 149 179	1 364 229
	Fonds commercial (1)	AH	AI	150 000	150 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et comptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	241 675	124 265
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et comptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE	6 496	6 496
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	57 346	57 346
TOTAL (II)		BJ	BK	2 390 855	1 702 336
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	71 399	71 399
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et comptes versés sur commandes	BV	BW	62 256	62 256
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	13 778	1 317 900
	Autres créances (3)	BZ	CA	1 675 556	1 675 556
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	421 792	421 792
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	928	928
TOTAL (III)		CJ	CK	13 778	3 549 831
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif *	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO		7 656 799	2 404 632

Rendus (1) Dont droit en bail : _____ (2) Part à charge d'un ou de plusieurs exercices antérieurs : CP _____ (3) Part à plus d'un an : CR _____

Classe de réserve de propriété : * Immobilisations Stocks : Créances

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 : État préparatoire

Désignation de l'entreprise		OPEN BEE FRANCE SARL	Neant <input type="checkbox"/>
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont verse ... 100 000)	DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence IK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 005 653
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	496 143
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (II)	DL	1 611 796
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (III)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DI	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 554 669
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs II)	DV	1 156 837
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	6 594
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	280 681
	Dettes fiscales et sociales	DY	553 780
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	21 403
	Autres dettes	EA	59 712
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	6 582
TOTAL (IV)	EC	3 640 258	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED	114
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 252 167
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 385 177	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1J	1 288	

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DCG-TP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		OPEN BEE FRANCE SARL				Neant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services * }	FD	3 401 200	FE	261 567	FF	3 662 767	
		FG	763 320	FI	76 672	FJ	839 992	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 164 520	FK	338 239	FL	4 502 759	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN	774 652	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	54 006	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 331	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 332 749
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	94 224	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(24 381)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 530 102	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	91 026	
	Salaires et traitements *					FY	1 694 817	
	Charges sociales (10)					FZ	656 045	
	DOTALIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements * dotations aux provisions					GA	641 622
							GB	
		Sur actif circulant dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	347 363		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 030 817	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	301 932	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	97	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	1 561	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	1 659	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	15 771	
	Différences négatives de change					GS	2 490	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	18 261	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(16 602)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	285 329	

④

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGI n° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		OPEN BEE FRANCE SARL		Néant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	9 491	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	3 200	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	25 957	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	38 648	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	3 591	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	3 591	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	35 057	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				IK	(175 756)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				IL	5 373 056	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				IM	4 876 913	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				IN	496 143	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			IO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		IY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	
			– Crédit-bail immobilier		IQ	43 702
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			II	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)			IV	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	44 303
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	335 935	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
taxe et fournisseurs prescrit				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	7 920
cession actifs						3 200
penalites et amendes et avance salarie perdu				3 591		
reprise prov litige et controle						25 957
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
Cheque non debite				Charges interieures	Produits interieures	1 571

Designation de l'entreprise		OFEN BEE FRANCE SARL										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consecutives a une reevaluation pratique au cours de l'exercice ou resultant d'une mise en equivalence		Acquisitions, creations, apports et virements de poste a poste		3	
INCORP	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	2 856 387	KE		KF		807 022	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	62 609	KW		KX			
			Matériel de transport *			KY	23 980	KZ		LA		15 319	
			Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	246 994	LC		LD		20 161	
			Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III				I.N		333 583	LO		LP		35 480	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
Autres participations				8U		8V		8W					
Autres titres immobilisés				IP		6 496	IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT		42 306	IU		IV		15 040		
TOTAL IV				LQ		48 802	LR		LS		15 040		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG		3 238 772	ØH		ØJ		857 542		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale, * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
						par virement de poste a poste		3		4		4	
						1		2		3		4	
						par cessions a des tiers ou mises hors service ou resultant d'une mise en equivalence							
INCORP	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	3 663 409	IX	3 663 409
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	62 609	MO		62 609	
		Matériel de transport		IV		MP	3 123	MQ	36 176	MR		36 176	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	267 155	MU		267 155		
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG	3 123	NH	365 940	NI	365 940	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ			
Autres titres immobilisés				II		2B		2C	6 496	2D	6 496		
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	57 346	2G	57 346		
TOTAL IV				I3		NJ		NK	63 842	2H	63 842		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	3 123	ØL	4 093 191	ØM	4 093 191		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Ne pas reporter le montant des ventes*

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 - Etat préparatoire

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle

Désignation de l'entreprise : OPEN BEE FRANCE SARL Néant

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col 1 - col 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement
- (4) Ce montant comprend
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4.
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées »

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 - Etat préparatoire

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise	OPEN BEE FRANCE SARL	Néant <input type="checkbox"/>
-----------------------------	----------------------	--------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations (dotations de l'exercice)		Diminutions (amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises)		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		IJ		IM		IN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	1 579 220	PF	569 959	PG		PH	2 149 179
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PI		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	31 785	QE	9 117	QF		QG	40 903
	Matériel de transport	QH	8 612	QI	8 928	QJ	3 123	QK	14 417
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QJ	132 737	QM	53 618	QN		QO	186 355
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III	QU	173 135	QV	71 663	QW	3 123	QX	241 675	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ØN	1 752 355	ØP	641 622	ØQ	3 123	ØR	2 390 855	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement	TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles	TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques, mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	TOTAL IV	NL			NA			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NI	NU	NY			
Total général (NP + NQ + NR)		NW		Total général (NS + NT + NU)	NY'	Total général (NW - NY)	NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

Formulaire obligatoire, article 54 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise		OPEN BEE FRANCE SARL				N°.ml <input type="checkbox"/>	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice			
	1	2	3	4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies F du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	25 957	5W	25 957	5Y	
TOTAL II	5Z	25 957	TV	25 957	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		02	03	04	05		
		9U	9V	9W	9X		
	Sur stocks et en cours	06	07	08	09		
	Sur comptes clients	6N	6P	6R	6S		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6T	23 481	6U	9 704	6W	13 778
TOTAL III	6X	23 481	6Y	9 704	7A		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7B	49 438	TY	35 661	UA	13 778	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	7C	49 438	UB	35 661	UD	13 778
		UE		UF	9 704		
		UG		UH			
		UJ	25 957	UK	25 957		
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA - Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 48 II de l'annexe III au CGI

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise :		OPEN BEE FRANCE SARL		Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN			
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US			
	Autres immobilisations financières		UT	UV	UW	57 346		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	25 816	25 816			
	Autres créances clients		UX	1 305 862	1 305 862			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtes ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY	8 029	8 029			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1 809	1 809			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	584 383	584 383			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	170 926	170 926			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)		VC	226 283	226 283			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	684 125	684 125			
	Charges constatées d'avance		VS	928	928			
	TOTAUX			VT	3 065 508	VU	3 008 162	VV
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 288	1 288				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	1 553 381	304 894	1 061 502	186 985		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 156 837	1 156 837				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	280 681	280 681				
Personnel et comptes rattachés		8C	105 836	105 836				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	167 133	167 133				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	184 368	184 368				
Obligations cautionnées		VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	96 442	96 442				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	21 403	21 403				
Groupe et associés (2)		VI						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	59 712	59 712				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L	6 582	6 582				
TOTAUX			VY	3 633 664	VZ	2 385 177	1 061 502	186 985
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 270 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	141 908	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Désignation de l'entreprise		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N clos le		
OPEN BEE FRANCE SARL						3 1 1 2 2 0 1 8		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	496 143	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous) (art. 39-1 du C.G.I.)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-1 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WF	25 245	
		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	10 174	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-1 du C.G.I.)		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexes D)			RB	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de loyer d'option							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 206-bis)			XX	620
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *			XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)					17	83 604	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.F.		WI	Résultats bénéficiaires visés (l'article 209 B du CGI)		L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				18	
			- imposées au taux de 0 %				ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-13 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PMF (art. 209 C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MS	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I	618 414	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.F. *								
Provisions et charges à payer non déductibles antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV	
			- imposées au taux de 0 %				WH	
			- imposées au taux de 19 %				WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A		
Mécènes d'imputation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY
	Majoration d'amortissement *							XD
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (Bénéfices déductibles en définitive) (art. 39-1 bis C.G.I.)		K9	Entreprises nouvelles (10 ans) (art. 39-1 bis C.G.I.)		L2	L5
		Pole de compétitivité (art. 39-1 bis C.G.I.) (art. 39-1 bis C.G.I.)		L6	Soutien et investissements immobiliers (art. 39-1 bis C.G.I.)		K3	PA
		ZFU (art. 39-1 bis C.G.I.)		OJ	Bassin d'emploi à régime dynamique (art. 39-1 bis C.G.I.)		IF	XC
Bassin d'emploi à dynamisme (art. 39-1 bis C.G.I.)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 39-1 bis C.G.I.)			PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		Z1	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	298 584			
		déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XI) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	298 584		XO	

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>OPEN BEE FRANCE SARL</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	(0)	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	(0)	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	(0)	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis A1. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	140 462	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis A1 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A .		▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>OPEN_BEE_FRANCE_SARL</u>										Neant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	493 512		Dividendes		ZD	493 512					
	Prélèvements sur les réserves	ØF			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	ØF	493 512		Report à nouveau	ZG							
										TOTAL II		ZH	493 512
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)					J7	383 345	YQ	194 876				
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	299 152				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8	118 141	YQ	130 692				
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU	184 949				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							YS	189 743				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES		YU	725 567				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZI	1 530 102				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFF, CVAE							YW	34 339				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					ZS		YU	56 687				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							YX	91 026				
TVA	- Montant de la TVA collectée							YY	711 042				
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	192 179				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf dernière déclaration sociale nominative au titre de 2018) *							OB	1 683 263				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							OS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		0			
	- Numéro de centre agréé *					XP		- Filiales et participations (liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG					
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe: résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe, indiquer 1 si société mère 2 si société filiale		JH		N° SIFRT de la société mère du groupe		II						

SAGE Experts-comptables janvier 2019 - Etat préparatoire.

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 252 167,28 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 496 142,74 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/05/2019 par le dirigeant.

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES

Les comptes annuels sont établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 (règlement ANC 2014-03), en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code du commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Afin de répondre à un objectif d'image fidèle, les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes suivants :

- Comparabilité des comptes annuels : permanence des méthodes
- Indépendance des exercices
- Continuité d'exploitation
- Régularité
- Sincérité
- Importance relative
- Prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Lors de première application des règlements précités qui se sont imposés à l'entité à compter des exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2005, la société a choisi d'utiliser la méthode prospective.

L'entité, ne dépassant pas les seuils des PME, a également opté pour une mesure de simplification supplémentaire qui consiste à continuer à pratiquer l'amortissement des immobilisations non décomposables sur les durées d'usage au lieu d'appliquer les durées d'utilisation propres à l'entreprise prévues par la nouvelle règle.

Les principales méthodes utilisées et les options retenues sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Option pour les charges financières

L'entité n'est pas concernée par l'option pour l'incorporation des charges financières dans le coût d'entrée des immobilisations.

Option pour les frais accessoires

L'entité n'est pas concernée par l'option pour l'incorporation de certains frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) dans le coût d'entrée des immobilisations.

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

L'entité n'est pas concernée par l'option pour l'activation ou l'inscription en charges de ses frais.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherches sont comptabilisés en charges.

L'option pour l'activation des frais de développement a été retenue.

Les composants

Les immobilisations corporelles sont ventilées en fonction des différents éléments significatifs qui les composent et qui ont une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale « structure ».

Les composants de première catégorie correspondent aux éléments destinés à être remplacés à intervalles réguliers. Ils sont obligatoirement comptabilisés en composant distinct.

Les composants de deuxième catégorie correspondent aux dépenses de grandes révisions ou de gros entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels en application des lois ou règlements. Elles sont comptabilisées en composant distinct, ou font l'objet d'une provision pour gros entretien ou grandes révisions.

Aucun composant significatif n'a été identifié.

FONDS Commercial (ANC règlement 2015-06 – PCG art 214-15)

La durée d'utilisation du fonds commercial est non limitée. De ce fait, le fonds commercial n'est pas amorti.

Un test de dépréciation a été réalisé et a conduit à constater que la valeur actuelle du fonds commercial figurant à l'actif pour un montant de 150 000 euros est supérieure à sa valeur nette comptable.

Aucune dépréciation du fonds commercial n'a donc été constatée.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement.

Option pour les frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée par l'option pour l'incorporation de certains frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) dans le coût d'entrée des immobilisations financières.

PRODUCTION IMMOBILISEE

La société active ses frais de développement de logiciels dans la mesure où ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

La société s'engage alors à démontrer qu'elle remplit simultanément les six critères suivants :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité d'utiliser ou de vendre cette immobilisation incorporelle ;
- la capacité de l'immobilisation incorporelle à générer des avantages économiques futurs ; l'entreprise doit notamment démontrer l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

La durée d'amortissement relative aux frais de recherche et développement est fixée à 3 ans.

AMORTISSEMENTS

Les amortissements représentent la répartition systématique du montant amortissable d'un actif en fonction de son utilisation. Ils sont donc désormais calculés sur la durée d'utilisation réelle des biens.

Un amortissement dérogatoire est constaté, pour les biens non décomposables et la structure des biens décomposables, afin de conserver l'avantage fiscal lié aux durées d'usage.

Les composants sont eux obligatoirement amortis sur leur durée réelle d'utilisation sans possibilité de pratiquer un amortissement dérogatoire.

L'entité ayant opté pour les mesures de simplifications supplémentaires offertes aux PME, elle continue de pratiquer les amortissements sur la durée d'usage des biens.

DEPRECIATIONS

La dépréciation est la constatation que la valeur d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

L'entité n'a pas relevé d'indices de perte de valeur nécessitant la constatation d'une dépréciation.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquées lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode « dernier prix d'achat connu ».

OPERATIONS EN DEVICES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité

METHODOLOGIE DE RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires en matière de vente de licence est reconnu dès l'attribution des droits d'accès de la licence, même si le CD comportant le logiciel et la documentation est adressé ultérieurement.

FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et développement immobilisés engagés au cours de l'exercice se sont élevés à 774 652 €.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Tout comme en N-1, la redevance pour l'utilisation de la licence d'Open Bee SA initialement de 40% a été plafonnée à 15%, compte tenu des développements réalisés par la société pour ajouter des fonctionnalités à l'écosystème Open BEE. L'abattement appliqué sur le chiffre d'affaires d'Open Bee France retenu pour le calcul de la redevance est de 50% suite à un avenant signé au cours de l'exercice.

Les produits exceptionnels font apparaître une reprise de provision pour risques et charges à hauteur de 25 957 € correspondant au dénouement du contrôle fiscal au cours de l'exercice et de la prescription d'un jugement au prud'hommes.

Les autres produits et charges exceptionnels n'ont pas de caractère significatif.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 150 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	150 000		150 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	150 000		150 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 4 093 191 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 856 387	807 022		3 663 409
Immobilisations corporelles	333 583	35 480	3 123	365 940
Immobilisations financières	48 802	15 040		63 842
TOTAL	3 238 772	857 542	3 123	4 093 191

Amortissements et provisions d'actif = 2 390 855 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 579 220	569 959		2 149 179
Immobilisations corporelles	173 135	71 663	3 123	241 675
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 752 355	641 622	3 123	2 390 855

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Brevets licences marques	3 513 409	2 149 179	1 364 229	de 1 à 5 ans
Fond commercial	150 000	0	150 000	Non amortiss.
Installations et agencements	61 259	40 903	20 356	de 3 à 10 ans
Autres immobilisations corpore	1 350	0	1 350	Non amortiss.
Matériel de transport	36 176	14 417	21 759	de 2 à 5 ans
Mat.bureau &informat	259 750	178 996	80 754	de 1 à 5 ans
Mobilier	7 405	7 359	46	5 ans
TOTAL	4 029 349	2 390 855	1 638 494	

Etat des créances = 3 065 508 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	57 346		57 346
Créances clients et comptes rattachés	1 408 616	1 408 616	
Créances sociales	9 838	9 838	
Créances fiscales	755 309	755 309	
Autres créances	833 471	833 471	
charges d'avance	928	928	
TOTAL	3 065 508	3 008 162	57 346

Provisions pour dépréciation = 13 778 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	23 481			9 703	13 778
Comptes financiers					
TOTAL	23 481			9 703	13 778

Produits à recevoir par postes du bilan = 525 770 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	521 536
Autres créances	4 234
Disponibilités	
TOTAL	525 770

Charges constatées d'avance = 928 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF**Capital social = 100 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	100,00	100 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	100,00	100 000

Provisions = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	25 957		25 957		
TOTAL	25 957		25 957		

Etat des dettes = 3 633 664 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 554 669	306 182	1 061 502	186 985
Dettes financières diverses	1 156 837			1156837
Fournisseurs	280 681	280 681		
Dettes fiscales & sociales	553 780	553 780		
Dettes sur immobilisations	21 403	21 403		
Autres dettes	59 712	59 712		
Produits constatés d'avance	6 582	6 582		
TOTAL	3 633 664	1 228 340	1 061 502	1 343 822

Charges à payer par postes du bilan = 285 378 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	1 244
Emp. & dettes financières div.	3 353
Fournisseurs	80 503
Dettes fiscales & sociales	197 078
Autres dettes	3 200
TOTAL	285 378

Produits constatés d'avance = 6 582 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 4 502 759 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	3 662 767	81,34 %
Prestations de services	822 467	18,27 %
Produits des activités annexes	17 525	0,39 %
TOTAL	4 502 759	100.00 %

Comptabilisation du CICE

Le CICE est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes. La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013), pour un montant de 43 750 €.

Conformément aux dispositions de l'article 76 de la Loi de Finances pour 2015, nous précisons que le CICE, ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, est utilisé dans notre société à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

AUTRES INFORMATIONS

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	26	
Agents de maîtrise & techniciens	7	
Employés	2	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	35	0

Dettes garanties par des sûretés réelles

Prêt moyen terme de 50 000 € souscrit au CIC, au taux fixe de 1.30 % réalisé le 23/02/2016.

Remboursable en 60 mensualités.

Capital restant du au 31/12/2018 : 22 066.07 €

Garantie : Nantissement du fonds de commerce

Prêt moyen terme de 50 000€ souscrit à la Société Générale, au taux fixe de 1.15%

Du 22/01/2016 au 28/01/2021, remboursable en 60 mensualités.

Capital restant du au 31/12/2018 : 21 183.11 €

Garantie : nantissement fond de commerce de détail

Caution et garantie BPI France apportée par BPIFRANCE FINANCEMENT

Prêt moyen terme de 16 561€ souscrit à la Société Générale, au taux fixe de 0.70%

Du 21/11/2016 au 21/11/2021, remboursable en 60 mensualités.

Capital restant du au 31/12/2018 : 9 730.85 €

Garantie : nantissement fond artisanal

Garantie accordées au profit du fond national de garantie renforcement de la trésorerie à hauteur de 30% de l'emprunt BPI de 170 000 €.

Prêt moyen terme de 50 000 € souscrit à la Banque Populaire, au taux fixe de 1.50 % réalisation 13/02/2016 remboursable en 60 mensualités.

Capital restant du au 31/12/2018 : 22 127.68 €

Garantie : Nantissement du fonds de commerce

Prêt moyen terme de 83 400 € souscrit à la Sté Générale, au taux fixe de 0.70 % réalisation 19/06/2017 remboursable en 84 mensualités.

Capital restant du au 31/12/2018 : 65 870.90 €

Garantie : Nantissement du fonds de commerce

Prêt moyen terme de 120 000 € souscrit au CIC, au taux fixe de 1.30 % partiellement débloqué le 09/10/2017 à hauteur de 94 500 €.

Remboursable en 60 mensualités.

Capital restant du au 31/12/2018 : 67 193.17 €

Garantie : Nantissement du fonds de commerce

Prêt moyen terme de 300 000 € souscrit à la Sté Générale, au taux fixe de 0.60 % réalisation 17/10/2018 remboursable en 60 mensualités.

Capital restant du au 31/12/2018 : 290 215.89 €

Garantie : Nantissement du fonds de commerce

Prêt moyen terme de 200 000 € souscrit au CIC, au taux fixe de 0.75 % débloqué le 05/11/2018 en totalité.

Remboursable en 48 mensualités.

Capital restant du au 31/12/2018 : 195 894.22 €

Garantie : Nantissement du fonds de commerce

Prêt moyen terme de 200 000 € souscrit à la caisse d'épargne, au taux fixe de 0.85 % débloqué le 19/12/2018 en totalité. Remboursable en 48 mensualités.

Capital restant du au 31/12/2018 : 200 000 €

Garantie : Caution BPI France pour 60 000 € et Nantissement du fonds de commerce

Autres engagements hors bilan

Prêt Open Bee SA pour 1153 484 €, y compris les intérêts comptabilisés.

Des avenants signés au cours de l'exercice modifient les modalités de remboursement des prêts. Ceux-ci deviennent exigibles en cas de sortie du périmètre.

Indemnités de fin de carrière

Base des salaires du mois : 12/2018

Date d'évaluation des IDR : 31/12/2018

Turn over retenu : 3%

Taux d'évolution des salaires : 1.5%

Taux d'actualisation : 1.57%

Date de départ à la retraite : 65 ans

Modalité de départ à la retraite : à l'initiative du salarié

Taux de charges sociales : Etude avec charges sociales

Table de mortalité 2012-2014 H/F en France métropolitaine

Montant probable du cout des indemnités à terme : 544 336 €

Montant actualisé du cout probable des indemnités : 374 056 €

Montant de l'engagement des IFC, selon les paramètres et hypothèses retenues : 105 517 €

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs			79 601	79 601
Montants de l'exercice			94 980	94 980
Sous-total			174 581	174 581

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			88 192	88 192
Entre 1 et 5 ans			106 684	106 684
A plus de 5 ans				
Sous-total			194 876	194 876

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			21 189	21 189
Entre 1 et 5 ans			62 659	62 659
A plus de 5 ans				
Sous-total			100 047	100 047

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL			469 504	469 504

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 525 770 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients fact. a etab(41810000)	521 536
TOTAL	521 536

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournis.rrr a obteni(40980000)	2 425
Org.soc. prod.a rece(43870000)	1 809
TOTAL	4 234

Charges constatées d'avance = 928 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'av(48600000)	928
TOTAL	928

Charges à payer = 285 378 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus(51810000)	1 244
TOTAL	1 244

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Interets courus(17880000)	3 353
TOTAL	3 353

Dettes fournisseurs et comptes rattachés		Montant
Fournis.fact.non par(40810000)		79 086
Fact. non parv. fourn. d'immo(40840000)		1 416
TOTAL		80 503

Dettes fiscales et sociales		Montant
Conges a payer(42820000)		97 870
Personnel autres chg a payer(42860000)		1 367
Org.soc. ch/conges a(43820000)		42 592
Org.soc. charges a payer(43860000)		547
Etat autres ch. a pa(44860000)		18 413
Taxe d'apprentissage(44862000)		11 445
Formation continue(44863000)		17 270
Taxe effort construction(44864000)		7 574
TOTAL		197 078

Autres dettes		Montant
Clients rr&av.a acc(41980000)		3 200
TOTAL		3 200

Produits constatés d'avance = 6 582 E

Produits constatés d'avance		Montant
Produits constatés d'avance(48700000)		6 582
TOTAL		6 582

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Nature des Indications / Périodes	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/10/2014
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	14 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
b) Nombre d'actions émises	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	4 502 759	4 111 217	3 485 158	4 090 352	3 222 088
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	926 348	857 983	389 104	373 760	164 768
c) Impôt sur les bénéfices	-175 756	-121 781	-203 886	-196 249	30 291
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 102 104	979 764	592 990	570 009	134 477
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	496 143	493 512	192 410	151 751	57 031
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	1 102	980	593	570	134
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	496	494	192	152	57
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	35	32	32	28	23
b) Montant de la masse salariale	1 694 817	1 498 164	1 434 131	1 479 597	1 036 153
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	656 045	578 157	559 756	547 235	389 589



KPMG S.A.
Les Savois
15 rue du Pré Paillard
CS 20121
Annecy-Le-Vieux
74941 Annecy
France

Téléphone : +33 (0)4 50 64 00 82
Télécopie : +33 (0)4 50 64 06 21
Site internet : www.kpmg.fr



Open Bee France SARL
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

Open Bee France SARL

ZAC des Longeray, 74370 Metz-Tessy

Ce rapport contient 22 pages

Référence : CC/MLJ



KPMG S.A.
Les Savole
15 rue du Pré Paillard
CS 20121
Annecy-Le-Vieux
74941 Annecy
France

Téléphone : +33 (0)4 50 64 00 82
Télécopie : +33 (0)4 50 64 06 21
Site internet : www.kpmg.fr

Open Bee France SARL

Siège social : ZAC des Longeray, 74370 Metz-Tessy
Capital social : € 100 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'attention de l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Open Bee France SARL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- le point suivant exposé dans la note « autres éléments significatifs de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant le calcul de la redevance de marque Open Bee.
- le point suivant exposé dans la note « méthodologie de reconnaissance du chiffre d'affaires » de l'annexe concernant le mode de comptabilisation des ventes de licences.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Annecy-le-Vieux, le 27 juin 2019

KPMG S.A.

Arnaud Scève
Associé



OPEN BEE FRANCE SARL

PAE LES LONGERAY
74330 EPAGNY METZ TESSY

COMPTES ANNUELS
du 01/01/2018 au 31/12/2018

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens	3 302 698	360 069	3 662 767	3 455 859	206 908	5,99
Production vendue services	763 320	76 672	839 992	655 359	184 633	28,17
Chiffres d'affaires Nets	4 066 018	436 741	4 502 759	4 111 217	391 542	9,52
Production stockée						
Production immobilisée			774 652	490 681	283 971	57,87
Subventions d'exploitation				38 615	- 38 615	-100
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			54 006	38 529	15 477	40,17
Autres produits			1 331	112	1 219	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			5 332 749	4 679 155	653 594	13,97
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			94 224	133 562	- 39 338	-29,45
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-24 381	-13 660	- 10 721	78,48
Autres achats et charges externes			1 530 102	1 206 730	323 372	26,80
Impôts, taxes et versements assimilés			91 026	72 527	18 499	25,51
Salaires et traitements			1 694 817	1 498 164	196 653	13,13
Charges sociales			656 045	578 157	77 888	13,47
Dotations aux amortissements sur immobilisations			641 622	558 001	83 621	14,99
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant				2 438	- 2 438	-100
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			347 363	308 095	39 268	12,75
Total des charges d'exploitation (II)			5 030 817	4 344 014	686 803	15,81
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			301 932	335 140	- 33 208	-9,91
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			97	97		0,00
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change			1 561	7 968	- 6 407	-80,41
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			1 659	8 065	- 6 406	-79,43
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			15 771	17 833	- 2 062	-11,56
Différences négatives de change			2 490	731	1 759	240,63
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			18 261	18 564	- 303	-1,63
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-16 602	-10 499	- 6 103	58,13
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			285 329	324 642	- 39 313	-12,11

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 491	1 566	7 925	506,07
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 200		3 200	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges	25 957	74 187	- 48 230	-65,01
Total des produits exceptionnels (VII)	38 648	75 753	- 37 105	-48,98
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 591	24 871	- 21 280	-85,56
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 792	- 3 792	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 591	28 663	- 25 072	-87,47
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	35 057	47 090	- 12 033	-25,55
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-175 756	-121 781	- 53 975	44,32
Total des Produits (I+III+V+VII)	5 373 056	4 762 973	610 083	12,81
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	4 876 913	4 269 460	607 453	14,23
RESULTAT NET	496 143	493 512	2 631	0,53
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier	43 702	7 895	35 807	453,54

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	3 513 409	2 149 179	1 364 229	1 127 166	237 063
Fonds commercial	150 000		150 000	150 000	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	365 940	241 675	124 265	160 448	- 36 183
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	6 496		6 496	6 496	
Prêts					
Autres immobilisations financières	57 346		57 346	42 306	15 040
TOTAL (I)	4 093 191	2 390 855	1 702 336	1 486 416	215 920
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	71 399		71 399	47 017	24 382
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	62 256		62 256	51 117	11 139
Clients et comptes rattachés	1 331 678	13 778	1 317 900	1 138 412	179 488
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	76 937		76 937	77 177	- 240
. Personnel	8 029		8 029	7 500	529
. Organismes sociaux	1 809		1 809	1 544	265
. Etat, impôts sur les bénéfices	584 383		584 383	411 973	172 410
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	170 926		170 926	71 759	99 167
. Autres	833 471		833 471	617 856	215 615
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	421 792		421 792	96 146	325 646
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	928		928	10 037	- 9 109
TOTAL (II)	3 563 609	13 778	3 549 831	2 530 540	1 019 291
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)				2 114	- 2 114
TOTAL ACTIF (0 à V)	7 656 799	2 404 632	5 252 167	4 019 070	1 233 097

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000)	100 000	100 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	10 000	10 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	1 005 653	512 140	493 513
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	496 143	493 512	2 631
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	1 611 796	1 115 653	496 143
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		25 957	- 25 957
Provisions pour charges			
TOTAL (III)		25 957	- 25 957
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	1 553 381	425 289	1 128 092
. Découverts, concours bancaires	1 288	84 705	- 83 417
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	1 156 837	1 147 171	9 666
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 594	6 092	502
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	280 681	454 301	- 173 620
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	105 836	191 575	- 85 739
. Organismes sociaux	167 133	152 545	14 588
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	184 368	121 816	62 552
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	96 442	148 492	- 52 050
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 403	130 644	- 109 241
Autres dettes	59 712	14 639	45 073
Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance	6 582		6 582
TOTAL (IV)	3 640 258	2 877 269	762 989
Ecart de conversion passif(V)	114	191	- 77
TOTAL PASSIF (I à V)	5 252 167	4 019 070	1 233 097

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 252 167,28 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 496 142,74 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/05/2019 par le dirigeant.

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES

Les comptes annuels sont établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 (règlement ANC 2014-03), en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Afin de répondre à un objectif d'image fidèle, les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes suivants :

- Comparabilité des comptes annuels : permanence des méthodes
- Indépendance des exercices
- Continuité d'exploitation
- Régularité
- Sincérité
- Importance relative
- Prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Lors de première application des règlements précités qui se sont imposés à l'entité à compter des exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2005, la société a choisi d'utiliser la méthode prospective.

L'entité, ne dépassant pas les seuils des PME, a également opté pour une mesure de simplification supplémentaire qui consiste à continuer à pratiquer l'amortissement des immobilisations non décomposables sur les durées d'usage au lieu d'appliquer les durées d'utilisation propres à l'entreprise prévues par la nouvelle règle.

Les principales méthodes utilisées et les options retenues sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Option pour les charges financières

L'entité n'est pas concernée par l'option pour l'incorporation des charges financières dans le coût d'entrée des immobilisations.

Option pour les frais accessoires

L'entité n'est pas concernée par l'option pour l'incorporation de certains frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) dans le coût d'entrée des immobilisations.

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

L'entité n'est pas concernée par l'option pour l'activation ou l'inscription en charges de ses frais.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherches sont comptabilisés en charges.

L'option pour l'activation des frais de développement a été retenue.

Les composants

Les immobilisations corporelles sont ventilées en fonction des différents éléments significatifs qui les composent et qui ont une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale « structure ».

Les composants de première catégorie correspondent aux éléments destinés à être remplacés à intervalles réguliers. Ils sont obligatoirement comptabilisés en composant distinct.

Les composants de deuxième catégorie correspondent aux dépenses de grandes révisions ou de gros entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels en application des lois ou règlements. Elles sont comptabilisées en composant distinct, ou font l'objet d'une provision pour gros entretien ou grandes révisions.

Aucun composant significatif n'a été identifié.

FONDS Commercial (ANC règlement 2015-06 – PCG art 214-15)

La durée d'utilisation du fonds commercial est non limitée. De ce fait, le fonds commercial n'est pas amorti.

Un test de dépréciation a été réalisé et a conduit à constater que la valeur actuelle du fonds commercial figurant à l'actif pour un montant de 150 000 euros est supérieure à sa valeur nette comptable.

Aucune dépréciation du fonds commercial n'a donc été constatée.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement.

Option pour les frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée par l'option pour l'incorporation de certains frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) dans le coût d'entrée des immobilisations financières.

PRODUCTION IMMOBILISEE

La société active ses frais de développement de logiciels dans la mesure où ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

La société s'engage alors à démontrer qu'elle remplit simultanément les six critères suivants :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité d'utiliser ou de vendre cette immobilisation incorporelle ;
- la capacité de l'immobilisation incorporelle à générer des avantages économiques futurs ; l'entreprise doit notamment démontrer l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

La durée d'amortissement relative aux frais de recherche et développement est fixée à 3 ans.

AMORTISSEMENTS

Les amortissements représentent la répartition systématique du montant amortissable d'un actif en fonction de son utilisation. Ils sont donc désormais calculés sur la durée d'utilisation réelle des biens.

Un amortissement dérogatoire est constaté, pour les biens non décomposables et la structure des biens décomposables, afin de conserver l'avantage fiscal lié aux durées d'usage.

Les composants sont eux obligatoirement amortis sur leur durée réelle d'utilisation sans possibilité de pratiquer un amortissement dérogatoire.

L'entité ayant opté pour les mesures de simplifications supplémentaires offertes aux PME, elle continue de pratiquer les amortissements sur la durée d'usage des biens.

DEPRECIATIONS

La dépréciation est la constatation que la valeur d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

L'entité n'a pas relevé d'indices de perte de valeur nécessitant la constatation d'une dépréciation.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquées lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode « dernier prix d'achat connu ».

OPERATIONS EN DEVICES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

METHODOLOGIE DE RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires en matière de vente de licence est reconnu dès l'attribution des droits d'accès de la licence, même si le CD comportant le logiciel et la documentation est adressé ultérieurement.

FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et développement immobilisés engagés au cours de l'exercice se sont élevés à 774 652 €.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Tout comme en N-1, la redevance pour l'utilisation de la licence d'Open Bee SA initialement de 40% a été plafonnée à 15%, compte tenu des développements réalisés par la société pour ajouter des fonctionnalités à l'écosystème Open BEE. L'abattement appliqué sur le chiffre d'affaires d'Open Bee France retenu pour le calcul de la redevance est de 50% suite à un avenant signé au cours de l'exercice.

Les produits exceptionnels font apparaître une reprise de provision pour risques et charges à hauteur de 25 957 € correspondant au dénouement du contrôle fiscal au cours de l'exercice et de la prescription d'un jugement au prud'hommes.

Les autres produits et charges exceptionnels n'ont pas de caractère significatif.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 150 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	150 000		150 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	150 000		150 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 4 093 191 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 856 387	807 022		3 663 409
Immobilisations corporelles	333 583	35 480	3 123	365 940
Immobilisations financières	48 802	15 040		63 842
TOTAL	3 238 772	857 542	3 123	4 093 191

Amortissements et provisions d'actif = 2 390 855 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 579 220	569 959		2 149 179
Immobilisations corporelles	173 135	71 663	3 123	241 675
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 752 355	641 622	3 123	2 390 855

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Brevets licences marques	3 513 409	2 149 179	1 364 229	de 1 à 5 ans
Fond commercial	150 000	0	150 000	Non amortiss.
Installations et agencements	61 259	40 903	20 356	de 3 à 10 ans
Autres immobilisations corpore	1 350	0	1 350	Non amortiss.
Matériel de transport	36 176	14 417	21 759	de 2 à 5 ans
Mat.bureau &informat	259 750	178 996	80 754	de 1 à 5 ans
Mobilier	7 405	7 359	46	5 ans
TOTAL	4 029 349	2 390 855	1 638 494	

Etat des créances = 3 065 508 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	57 346		57 346
Créances clients et comptes rattachés	1 408 616	1 408 616	
Créances sociales	9 838	9 838	
Créances fiscales	755 309	755 309	
Autres créances	833 471	833 471	
charges d'avance	928	928	
TOTAL	3 065 508	3 008 162	57 346

Provisions pour dépréciation = 13 778 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	23 481			9 703	13 778
Comptes financiers					
TOTAL	23 481			9 703	13 778

Produits à recevoir par postes du bilan = 525 770 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	521 536
Autres créances	4 234
Disponibilités	
TOTAL	525 770

Charges constatées d'avance = 928 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 100 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	100,00	100 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	100,00	100 000

Provisions = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	25 957		25 957		
TOTAL	25 957		25 957		

Etat des dettes = 3 633 664 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 554 669	306 182	1 061 502	186 985
Dettes financières diverses	1 156 837			1156837
Fournisseurs	280 681	280 681		
Dettes fiscales & sociales	553 780	553 780		
Dettes sur immobilisations	21 403	21 403		
Autres dettes	59 712	59 712		
Produits constatés d'avance	6 582	6 582		
TOTAL	3 633 664	1 228 340	1 061 502	1 343 822

Charges à payer par postes du bilan = 285 378 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	1 244
Emp. & dettes financières div.	3 353
Fournisseurs	80 503
Dettes fiscales & sociales	197 078
Autres dettes	3 200
TOTAL	285 378

Produits constatés d'avance = 6 582 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 4 502 759 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	3 662 767	81,34 %
Prestations de services	822 467	18,27 %
Produits des activités annexes	17 525	0,39 %
TOTAL	4 502 759	100,00 %

Comptabilisation du CICE

Le CICE est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes. La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013), pour un montant de 43 750 €.

Conformément aux dispositions de l'article 76 de la Loi de Finances pour 2015, nous précisons que le CICE, ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, est utilisé dans notre société à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	26	
Agents de maîtrise & techniciens	7	
Employés	2	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	35	0

Dettes garanties par des sûretés réelles

Prêt moyen terme de 50 000 € souscrit au CIC, au taux fixe de 1.30 % réalisé le 23/02/2016.

Remboursable en 60 mensualités.

Capital restant du au 31/12/2018 : 22 066.07 €

Garantie : Nantissement du fonds de commerce

Prêt moyen terme de 50 000€ souscrit à la Société Générale, au taux fixe de 1.15%

Du 22/01/2016 au 28/01/2021, remboursable en 60 mensualités.

Capital restant du au 31/12/2018 : 21 183.11 €

Garantie : nantissement fond de commerce de détail

Caution et garantie BPI France apportée par BPIFRANCE FINANCEMENT

Prêt moyen terme de 16 561€ souscrit à la Société Générale, au taux fixe de 0.70%

Du 21/11/2016 au 21/11/2021, remboursable en 60 mensualités.

Capital restant du au 31/12/2018 : 9 730.85 €

Garantie : nantissement fond artisanal

Garantie accordées au profit du fond national de garantie renforcement de la trésorerie à hauteur de 30% de l'emprunt BPI de 170 000 €.

Prêt moyen terme de 50 000 € souscrit à la Banque Populaire, au taux fixe de 1.50 % réalisation 13/02/2016 remboursable en 60 mensualités.

Capital restant du au 31/12/2018 : 22 127.68 €

Garantie : Nantissement du fonds de commerce

Prêt moyen terme de 83 400 € souscrit à la Sté Générale, au taux fixe de 0.70 % réalisation 19/06/2017 remboursable en 84 mensualités.

Capital restant du au 31/12/2018 : 65 870.90 €

Garantie : Nantissement du fonds de commerce

Prêt moyen terme de 120 000 € souscrit au CIC, au taux fixe de 1.30 % partiellement débloqué le 09/10/2017 à hauteur de 94 500 €.

Remboursable en 60 mensualités.

Capital restant du au 31/12/2018 : 67 193.17 €

Garantie : Nantissement du fonds de commerce

Prêt moyen terme de 300 000 € souscrit à la Sté Générale, au taux fixe de 0.60 % réalisation 17/10/2018 remboursable en 60 mensualités.

Capital restant du au 31/12/2018 : 290 215.89 €

Garantie : Nantissement du fonds de commerce

Prêt moyen terme de 200 000 € souscrit au CIC, au taux fixe de 0.75 % débloqué le 05/11/2018 en totalité.

Remboursable en 48 mensualités.

Capital restant du au 31/12/2018 : 195 894.22 €

Garantie : Nantissement du fonds de commerce

Prêt moyen terme de 200 000 € souscrit à la caisse d'épargne, au taux fixe de 0.85 % débloqué le 19/12/2018 en totalité.

Remboursable en 48 mensualités.

Capital restant du au 31/12/2018 : 200 000 €

Garantie : Caution BPI France pour 60 000 € et Nantissement du fonds de commerce

Autres engagements hors bilan

Prêt Open Bee SA pour 1153 484 €, y compris les intérêts comptabilisés.

Des avenants signés au cours de l'exercice modifient les modalités de remboursement des prêts. Ceux-ci deviennent exigibles en cas de sortie du périmètre.

Indemnités de fin de carrière

Base des salaires du mois : 12/2018

Date d'évaluation des IDR : 31/12/2018

Turn over retenu : 3%

Taux d'évolution des salaires : 1.5%

Taux d'actualisation : 1.57%

Date de départ à la retraite : 65 ans

Modalité de départ à la retraite : à l'initiative du salarié

Taux de charges sociales : Etude avec charges sociales

Table de mortalité 2012-2014 H/F en France métropolitaine

Montant probable du cout des indemnités à terme : 544 336 €

Montant actualisé du cout probable des indemnités : 374 056 €

Montant de l'engagement des IFC, selon les paramètres et hypothèses retenues : 105 517 €

Annexes aux comptes annuels (suite)

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs			79 601	79 601
Montants de l'exercice			94 980	94 980
Sous-total			174 581	174 581

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			88 192	88 192
Entre 1 et 5 ans			106 684	106 684
A plus de 5 ans				
Sous-total			194 876	194 876

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			21 189	21 189
Entre 1 et 5 ans			62 659	62 659
A plus de 5 ans				
Sous-total			100 047	100 047

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL			469 504	469 504

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 525 770 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients fact. a etab(41810000)	521 536
TOTAL	521 536

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournis.rrr a obteni(40980000)	2 425
Org.soc. prod.a rece(43870000)	1 809
TOTAL	4 234

Charges constatées d'avance = 928 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'av(48600000)	928
TOTAL	928

Charges à payer = 285 378 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus(51810000)	1 244
TOTAL	1 244

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Interets courus(17880000)	3 353
TOTAL	3 353

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non par(40810000)	79 086
Fact. non parv. fourn. d'immo(40840000)	1 416
TOTAL	80 503

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges a payer(42820000)	97 870
Personnel autres chg a payer(42860000)	1 367
Org.soc. ch/conges a(43820000)	42 592
Org.soc. charges a payer(43860000)	547
Etat autres ch a pa(44860000)	18 413
Taxe d'apprentissage(44862000)	11 445
Formation continue(44863000)	17 270
Taxe effort construction(44864000)	7 574
TOTAL	197 078

Autres dettes	Montant
Clients rrr&av a acc(41980000)	3 200
TOTAL	3 200

Produits constatés d'avance = 6 582 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(48700000)	6 582
TOTAL	6 582

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/10/2014
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	14 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
b) Nombre d'actions émises	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	4 502 759	4 111 217	3 485 158	4 090 352	3 222 088
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	926 348	857 983	389 104	373 760	164 768
c) Impôt sur les bénéfices	-175 756	-121 781	-203 886	-196 249	30 291
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 102 104	979 764	592 990	570 009	134 477
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	496 143	493 512	192 410	151 751	57 031
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	1 102	980	593	570	134
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	496	494	192	152	57
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	35	32	32	28	23
b) Montant de la masse salariale	1 694 817	1 498 164	1 434 131	1 479 597	1 036 153
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	656 045	578 157	559 756	547 235	389 589

OPEN BEE FRANCE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 100 000 euros
Siège social : ZAC des Longerays
74370 METZ TESSY
RCS ANNECY 504 389 446

PROCURATION

Je soussigné Marc BALLEYDIER,
Demeurant 6 Rue Thomas Ruphy - 74000 ANNECY,

Agissant en qualité de gérant de la société « OPEN BEE France »,

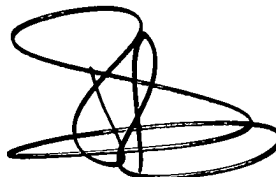
Donne par les présentes pouvoir au Cabinet SAFIREC, Le Polygone Delta, 80 Allée Albert Sylvestre, 73000 CHAMBERY, de pour moi et en mon nom faire au Tribunal de commerce d'ANNECY tous dépôts au Registre du Commerce et des Sociétés concernant ladite Société,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à METZ TESSY
Le 28 juin 2019

Marc BALLEYDIER



OPEN BEE FRANCE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 100 000 euros
Siège social : ZAC des Longerays
74370 METZ TESSY
RCS ANNECY 504 389 446

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28 JUIN 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

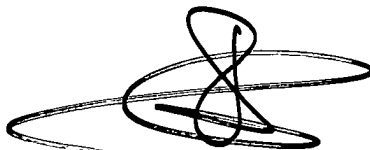
TROISIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 496 143 euros de la manière suivante :

La somme de 496 143 euros
En totalité au compte "autres réserves" créditeur, lequel, après affectation,
Sera créditeur à hauteur de 1 501 796 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the left.